

**Oups ! Quand des maisons à 300 000 euros se retrouvent en vente pour... 20 000 euros. À Notre-Dame-de-Cenilly, dans la Manche, des maisons ont été mises en vente par erreur.**

Mise à jour : 05/07/2015 à 16:58 par La Rédaction



Les maisons, situées à proximité des lignes très haute tension, ont été mises en vente « par erreur ». (Photo d'illustration)

Des maisons estimées à près de 300 000 euros se sont retrouvées en vente à des prix défiant toute concurrence, **à Notre-Dame-de-Cenilly, petit bourg de Normandie**. Le hic ? Elles ont été rachetées par RTE (Réseau de transport d'électricité) et se trouvent sous des lignes à Très haute tension (THT). Les annonces ont été retirées et les biens seront détruits. L'histoire.

### **Des maisons à risque, rachetées par RTE...**

Après la mise en service de la ligne très haute tension « Cotentin-Maine », qui relie l'EPR de Flamanville (Manche) à l'ouest de la France, plusieurs dizaines d'habitants se sont battus pour obtenir le rachat par RTE de leurs demeures. Le ministère de l'Écologie de l'époque, représenté par Nathalie Kosciusko-Morizet, avait finalement permis aux propriétaires d'être débarrassés, s'ils le souhaitaient, de leurs maisons situées à moins de cent mètres de ces lignes électriques.

Ainsi, près de 70 maisons ont été rachetées par RTE, la filiale d'EDF, cousine d'ERDF. Des maisons pour certaines cossues, dont la valeur était alors estimée – sans tenir compte de la gêne liée à la présence de cette ligne très haute tension – jusqu'à 300 000 euros. Et ont été rachetées à ce prix à leurs propriétaires, qui entendaient ainsi s'éloigner des lignes électriques dont la dangerosité divise toujours les experts.

### **... et mises en vente, bradées, par erreur**

Mais au début du mois de juin 2015, [les associations](#) qui militent contre la ligne THT Cotentin-Maine et l'EPR de Flamanville ont été alertés par un habitant. Des annonces pour vendre plusieurs de ces maisons étaient alors mises en ligne chez des notaires du village et diffusée dans la presse locale :

- Maison à Notre-Dame-de-Cenilly pour 20 000 € – Vds maison d'hab. sur terr. de 1.236 m<sup>2</sup>, 3 gges. Prox. THT. Classe énergie en cours. Prix HF.
- 94 m<sup>2</sup> à Notre-Dame-de-Cenilly pour 15 000 € – vds maison d'hab. de 94 m<sup>2</sup> sur terr. de 1.275 m<sup>2</sup>. Prox. THT. Classe énergie en cours. Prix HF.

De quoi faire bondir les associations écologistes, qui estimaient alors que la mention « Prox. THT » permettait à RTE « d'annoncer la couleur pour se dédouaner et ensuite décliner toute responsabilité future sur d'éventuels problèmes sanitaires. » Il faut dire qu'à ce prix, 20 000 euros la maison, nul doute que les acheteurs étaient nombreux. Quand bien même cette bâtisse se trouvait dans une zone de cent mètres autour d'une ligne très haute tension.

RTE a réagi. L'entreprise a confié, à [Ouest-France](#), qui révèle l'affaire, avoir retiré ces annonces quelques jours plus

tard et aurait admis « une erreur. Les maisons de ces annonces sont destinées à être détruites. D'ailleurs, elles seront démolies dans les jours prochains. »

**Document. La tribune diffusée par un habitant de Notre-Dame-de-Cenilly :**

## **Selon que vous serez puissant ou misérable**

... cette citation de Jean de la Fontaine est toujours d'actualité, de nos jours ! Depuis deux ans, la ligne THT Cotentin-Maine, désormais en service, s'était faite petite, toute petite, si l'on peut dire. La voilà qui remonte en surface, et l'on commence à voir fleurir discrètement, et sans doute par secteurs sur son tracé, quelques annonces immobilières mettant en valeur les quelques dizaines d'habitations situées à moins de 100 m du couloir de lignes et dont 56 propriétaires désiraient fortement déménager loin des ondes incriminées"

La pression du ministère de l'environnement de N Kosciusko-Morizet avait à l'époque rendu obligatoire dans ce cas, le rachat par RTE (réseau-transport-électricité) des biens concernés, au prix du marché.

Vingt cinq mois plus tard, c'est le cas, notamment dans le centre Manche à Notre Dame de Cenilly célèbre pour ses « incidents à répétition », qui ont émaillé la construction des pylônes et la prise de position positive du conseil municipal de l'époque, alléché par les conséquentes compensations financières.

Les quatre annonces regroupées par des notaires du cru- dont c'est le travail – sont publiées à des tarifs défiant toute concurrence (15 000 ou 20 000 € par propriété avec la mention (prox THT) inscrite banalement dans le libellé.

Pour RTE, il suffirait donc d'annoncer la couleur pour se dédouaner et ensuite décliner toute responsabilité future sur d'éventuels « problèmes » sanitaires pouvant survenir, ultérieurement !

Le vil prix demandé permettra à coup sûr de se débarrasser, à perte, de ces « patates chaudes » car il y aura certainement des amateurs : ce seront soit des personnes sans gros moyens financiers qui verront là l'occasion unique d'accéder à la propriété (pas forcément saine, mais, pour ce prix ...), soit de spéculateurs qui auront eux aussi l'occasion en or d'acheter quelques murs (voire le tout, comme en court localement le bruit) pour louer ensuite à ces mêmes personnes dénuées de suffisamment d'argent frais ! Tout ça donc pour le mieux, dans le meilleur des mondes